

PHILOSOPHIE ET ACTION FRANÇAISE

L'enseignement de la philosophie vient d'être remis à l'ordre du jour. Les lecteurs assidus des ouvrages de Mgr Paquet avaient déjà présent à l'esprit le magistral chapitre de notre grand théologien sur l'histoire de l'enseignement philosophique canadien, dans son dernier volume.¹ L'attention du public vient d'être éveillée de nouveau par une conférence du P. Lamarche, O. P., à la salle de Saint-Sulpice, sur nos études philosophiques. Une assistance assez nombreuse a goûté ce sujet, au dire de l'orateur « d'une frivolité douteuse, assez en marge des événements sociaux de l'automne. » Des lecteurs plus nombreux encore ont lu dans le *Devoir* du 21 novembre le compte-rendu de cette conférence : ils ne se sont nullement effrayés d'entendre parler de l'urgence d'un Institut supérieur de philosophie, « où la jeunesse pourra garder et l'âge mûr prendre contact avec des doctrines vitales ». Il nous plaît assez de revenir sur cette suggestion, pour dire quel service l'enseignement de la philosophie scolastique peut rendre à toutes les sciences, et en particulier à la culture française.

* * *

Sans doute qu'il ne s'agit pas de bouleverser l'enseignement des collèges classiques : c'est l'arche sainte qu'il ne fait pas bon de toucher ; et du reste, c'est une discipline qui doit demeurer la base de tout : elle fournit à ceux qui devront un jour exceller dans les différentes branches du

¹ ÉTUDES ET APPRÉCIATIONS,—*Mélanges canadiens*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1918.

savoir les premiers éléments de leur culture. Mais au-dessus de cette formation première nécessaire, il faut pourvoir à une formation d'ordre plus élevé. Notre ambition — nous ne sommes pas modestes — serait de voir dans l'Université de Montréal, un Institut supérieur de Philosophie. . . comme à Louvain. Et pourquoi pas? On nous a parlé de la reconstruction de l'Université de Louvain. Nous voudrions voir créer chez nous une institution comme celle de là-bas, placée sous le vocable de saint Thomas.

Léon XIII venait de restaurer l'enseignement de la doctrine de l'Ange de l'école (1879). C'était retourner aux âges passés que d'aucuns regardaient avec dédain et condamnaient sans les connaître. La philosophie aristotélicienne, telle qu'interprétée par ce beau génie du Moyen âge, revenait donc à l'honneur et à bon droit, parce qu'elle repose sur les plus solides fondements et, « que c'est là que se trouvent encore aujourd'hui les principes les plus sûrs de la science la plus solide et la plus utile entre toutes ». Les évêques belges créèrent une chaire de philosophie. Ils la confièrent à M. Mercier en 1882. Dès 1888, au lieu d'une chaire, il y avait un institut de philosophie thomiste et M. Mercier en devenait le premier président. L'assemblée générale des catholiques réunie à Malines en 1891 entendit avec le plus vif intérêt le beau rapport où le jeune maître dit ce qu'il se proposait : rajeunir au contact des sciences nouvelles, étudiées d'après leur propre méthode, la philosophie, qui est la science des sciences : ce but très vaste élargissait les cadres de l'ancienne philosophie, et promettait des développements indéfinis : l'organisation du cours des théories sociales devait suivre; puis l'organisation du cours et du laboratoire de physiologie expérimentale prouvait qu'on ne s'arrêtait pas sur la voie du progrès.

Vous plairait-il de connaître l'organisation de ces cours ?
En voici les lignes principales :

L'enseignement, qui comprend trois années, se divise en cours généraux et cours spéciaux. Les premiers, obligatoires pour tous les étudiants, embrassent toute la philosophie de saint Thomas. Les seconds, entre lesquels on peut opter, se divisent en section des sciences mathématiques et naturelles, et section des sciences politiques et sociales. Cet enseignement se donne par les professeurs ou sous forme de conférence par des savants étrangers à ce corps. L'Institut confère des grades de bachelier, licencié, docteur, agrégé. Le grade de docteur est subordonné à la rédaction d'une dissertation. Le grade de docteur agrégé exige un travail imprimé et la défense de cinquante thèses.

Sous quelle forme précise pourrait-on organiser, chez nous, pareil institut, dans le futur rouage de notre université ? Il ne m'appartient pas de le dire. Mais si l'on prête l'oreille aux rumeurs diverses, on se rend compte de la nécessité des études supérieures de philosophie chrétienne. Un champ immense est ouvert à l'observation scientifique. L'homme a multiplié sa puissance de vision, il pénètre dans le monde des infiniment petits et dans l'immensité des cieux. Le monde sidéral ne résiste pas à l'analyse spectrale. Qui dira les progrès de la physique et de la chimie ? L'une formule la loi générale de l'équivalence des forces de la nature et le principe de la conservation de l'énergie, tandis que l'autre décompose les corps et détermine les lois de combinaison de leurs éléments. L'homme a pénétré dans les entrailles de la terre pour refaire l'histoire de notre planète. Et que sais-je encore ? Mais ce qui frappe, c'est qu'il ne suffit pas de se livrer aux travaux d'analyse ; il ne

suffit pas d'accumuler des faits, de collectionner des résultats acquis, il faut les synthétiser sous la direction d'une science supérieure; de là, la nécessité de la philosophie. Écoutons à ce sujet le cardinal Newman, qui a si bien compris le rôle de l'enseignement supérieur aux temps actuels : « En présence du livre immense que la vérité étale, nous avons comme la vue basse; nous ne pouvons le lire qu'à la condition de regarder de tout près les mots, les syllabes, les lettres dont il est fait; de là, la nécessité de sciences particulières. Mais celles-ci ne nous donnent pas la représentation exacte de la vérité. Les sciences particulières abstraient. Or les relations qu'elles isolent par la pensée se tiennent dans la réalité; elles s'enchaînent les unes aux autres, et c'est pour cela que les sciences spéciales appellent une science des sciences, une synthèse générale, en un mot la philosophie. »

La philosophie chrétienne doit apparaître à l'Université avec une figure défensive et conquérante. Elle maintiendra avec vigueur ce qu'elle ne saurait livrer sans trahison : les notions métaphysiques de puissance et d'acte, le caractère objectif de la causalité, la notion de substance, celle de la liberté à la base de la morale, de la liberté de Dieu à la racine de la création. Elle saura se rajeunir par des acquisitions heureuses, tout en entretenant un commerce habituel avec les anciens maîtres, avec Aristote et saint Thomas. Elle ne perdra jamais contact avec la théologie, non certes pour abdiquer son indépendance, mais pour s'assurer elle-même contre l'esprit d'aventure et la séduction des chimères. Toutefois, elle se demandera avec les modernes ce que ferait saint Thomas, s'il disposait de l'immense appareil dont nous ont dotés cent cinquante années de labeur fécond dans l'ordre des sciences expérimentales. Écoutons l'un d'eux : « Cet esprit sou-

ple et si bien ouvert à tout ce qu'il y a de grand et de digne de notre connaissance, s'approprierait avec toute l'ardeur de son zèle les conquêtes de la civilisation depuis son époque; il nous donnerait une édition corrigée de sa *Somme*, ce système que nous attendons encore et qui serait le fruit mûr d'une évolution de deux mille ans, conforme à l'éternelle vérité du salut, ainsi qu'aux plus strictes exigences de la formation intellectuelle. Ce noble esprit, si prudent dans ses décisions, constamment en progrès, se corrigeant fréquemment lui-même, à mesure de son développement, serait fort étonné de voir qu'on a fait de ses écrits un dogme rigide et mort. Ce penseur si modeste et si éloigné de vouloir se défier lui-même, quels reproches n'adresserait-il pas à ses partisans pour avoir mis tous leurs soins à empêcher le grain semé par lui de pousser et de germer en pleine terre et en plein air, et pour l'avoir laissé sécher dans leurs granges au lieu de faire fructifier avec abondance ce riche capital intellectuel. »¹

L'Action française, plus que toute autre association se réjouira de la création de l'Institut de philosophie, et de philosophie scolastique. Si il est vrai, comme on l'a dit, que « la littérature jaillit comme de source de la psychologie exacte et de la saine morale », il est urgent pour quiconque veut composer, d'avoir des notions précises sur ces sujets.

Mais en plus, il ne faut pas perdre de vue l'apport précieux que la scolastique a fourni à la formation de l'esprit français, fait de clarté et de justesse. Si vous en doutez, écoutez un maître de la critique dont on ne saurait contester l'autorité. Lisez cette page que vous ne me pardonneriez pas d'omettre : « Nous nous bornerons à dire que,

¹ Dr Muller.

si « tout l'art d'écrire, selon le mot de La Bruyère, consiste à bien définir et à bien peindre », la scolastique nous en a certainement appris une moitié. Faute d'une connaissance assez étendue, mais faute surtout d'une connaissance assez expérimentale de la nature, les définitions de la scolastique n'ont rien de « scientifique », au sens véritable du mot; mais elles n'en ont pas moins discipliné l'esprit français en lui imposant ce besoin de clarté, de précision et de justesse qui ne laissera pas de contribuer pour sa part à la fortune de notre prose. Peut-être encore devons-nous à l'influence de la scolastique cette habitude, non pas d'approfondir les questions, mais de les retourner sous toutes leurs faces, et ainsi d'en apercevoir des aspects inattendus, et des solutions ingénieuses peut-être, trop ingénieuses peut-être, assez voisines pourtant quelquefois de la vérité, qui est complexe, et qu'on mutile dès qu'on veut l'exprimer trop simplement. Mais, à coup sûr, nous ne pouvons pas ne pas lui être reconnaissants de nous avoir appris à « composer »; et là, comme on le sait, dans cet équilibre de la composition, dans cette subordination du détail à l'idée de l'ensemble, dans cette juste proportion des parties, là sera l'un des traits éminents et caractéristiques de la littérature française. C'est comme si l'on disait qu'en même temps qu'il se manifestait comme un esprit de satire et de fronde, l'esprit français se déterminait d'autre part comme un esprit de logique et de clarté. »¹

Dans tous les centres intellectuels de notre patrie, des esprits d'élite se livrent avec ardeur aux généreux labeurs de la pensée. Quand ils jettent un coup d'œil sur

¹ MANUEL DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, par BrUNETIÈRE (page 24).

le vaste domaine des connaissances actuelles et possibles, ils constatent que les trois ordres de connaissances humaines : la science, la métaphysique, la théologie réfléchissent les aspects divers d'une seule et même vérité éternelle; elles sont les manifestations multiples d'une même lumière. Puis- se cette lumière s'installer dans notre Université de Montréal, unir la triple clarté qui provient de la science, de la métaphysique et de la foi en une seule clarté brillant du plus vif éclat dans la plus vaste synthèse doctrinale qu'il soit permis d'espérer ici-bas !

Abbé Philippe PERRIER.

Deuil national

Au moment de fermer ce numéro, nous apprenons la mort, hélas ! trop prévue, de M. Landry, président de l'Association canadienne française d'Éducation de l'Ontario, décédé le 20 décembre, après une longue et douloureuse maladie.

L'Action française essaiera, dans sa prochaine livraison, de rendre hommage à la mémoire du grand patriote dont la disparition crée un deuil national. Elle prie respectueusement Madame Landry et la famille du défunt, ainsi que l'Association d'Éducation, d'agréer l'hommage de ses profondes et respectueuses sympathies. Elle sollicite, pour le repos de l'âme de M. Landry, les prières de tous ses lecteurs.

Le 20 janvier prochain, en l'église du Saint-Enfant Jésus de Montréal, l'Action française fera célébrer, pour le très regretté défunt, une messe solennelle. M. l'abbé Perrier, curé de la paroisse et membre du comité directeur de l'Action française, officiera.